

Ça débute mal !

Beaucoup de propositions

Pour cette première année de négociation, **sud** a décidé de présenter une grande liste de revendications. Cette liste peut sembler immense, cependant elle démontre surtout que nous pouvons effectuer de multiples propositions pour améliorer notre quotidien à tous, et que nous sommes ouverts à beaucoup de chantiers différents.

Mais la direction roule en mode « éco »

Comme tout le monde peut le souhaiter, nous demandons une hausse de salaires. Une véritable hausse cette fois-ci, à la hauteur de ce que la direction s'est versée ces dernières années alors qu'en même temps, elle nous faisait avaler la crise et limitait nos augmentations de salaires. Alors cette année on dit STOP, et on demande de véritables augmentations de revenu, de 75€ à 100€ par mois. Comme dans les autres centres d'appels, nous demandons également la rémunération des pauses de 15 minutes, ou encore comme chez certains concurrents un 13^e mois.

A ces propositions, le directeur financier a réagi nous expliquant que nous sommes toujours en crise. Bref, la même excuse qu'il y a un, deux ou trois ans... Mais rappelez-vous, les plus hauts revenus ont progressé de plusieurs centaines d'euro ces dernières années ! Si la direction refuse le partage des richesses, nous revendiquons le refus du partage des pertes. Nous n'avons aucune responsabilité dans « l'érosion des marges », ce n'est pas à nous de casquer !

Ne plus manger froid, dans les courants d'airs



A croire que pour la direction, manger sereinement serait devenu un luxe ! Non content de nous forcer à la malbouffe en nous poussant vers les sandwiches, pizzas et autres burgers, il nous est toujours impossible de faire réchauffer nos plats, ni de manger dans une salle au calme et à l'abri du vent.

La direction prétend avoir effectué des démarches, qui auraient débutées avant l'été, auprès du bailleur. Soit. Mais nous n'avons pas eu l'ombre d'une preuve, et jusqu'à présent, on ne peut pas dire que la direction ai pu nous mettre en confiance.

Le dernier argument en date serait que le bailleur soit lui aussi entré en résistance (c'est vraiment pas de bol pour nous!). **Sud** a donc proposé lors de la dernière réunion

d'écrire un courrier commun sud – direction – autres syndicats en accord et CE à notre bailleur afin qu'il autorise l'aménagement d'une cuisine, ce qui est une obligation légale de l'employeur.

Pas de réponse de la direction sur ce point. A t-elle quelque chose à cacher ? Pourquoi est-ce si long ? Ne doutons pas que l'installation d'un nouveau plateau pour un nouveau client aurait été plus rapide...

Mutuelle obligatoire

Les salariés ne pouvant négocier cette mutuelle, nous avons demandé à la direction de prendre intégralement en charge une augmentation des cotisations pour 2015 si elle a lieu. Chacun de nous négocie ses contrats d'assurance à la baisse, il n'y a pas de raison que Stream laisse les contrats augmenter année après année.

Une vie familiale moins impactée

Parce que nous travaillons avec des horaires irréguliers, sud revendique :

- La prise en charge à 80% des frais de garde pour toute personne qui travaille en dehors de 09H00 – 18H00
- Cinq jours d'absence « enfant malade » rémunérés, deux jours par enfant supplémentaire
- Majoration de 25% des samedis et des heures travaillées après 19H00
- Aucun jour de carence dès l'embauche

La fin des CDD à outrance

Le CDD est un contrat spécial qui ne doit être utilisé que dans des cas spécifiques (remplacement, hausse d'activité). A Stream, il est devenu coutume d'utiliser le CDD comme une période d'essai « pré-embauche », quand cela se termine par un CDI ce qui n'est pas toujours le cas. C'est totalement illégal. L'entreprise prétend effectuer des CDD pour « hausse d'activité temporaire ». En quoi cela est-il temporaire alors que les effectifs sont quasi-stables ? **Sud** demande donc à la direction d'avoir au maximum 5% des effectifs en CDD, pour des périodes ne dépassant pas 6 mois. Si le travail nécessite de garder du personnel, il ne s'agit plus d'un surcroît temporaire, la direction s'engage alors à transformer automatiquement le CDD en CDI.

Sur ce point, **sud** effectuera un suivi strict du respect du droit du travail. Nous travaillerons en collaboration avec les autres syndicats qui le souhaitent, échangerons avec l'inspection du travail.

De propositions minimalistes :

La direction a pour l'instant, promis de s'engager sur les points suivants :

- Travailler sur les méthodes de calcul de temps de travail – une revendication de longue date – car il est anormal que nous soyons impacté par des outils défectueux tels que déconnexions de bandeaux, téléphone HS,... A ce sujet, **sud** milite pour un système fiable, infalsifiable et identique pour tous, quel que soit le client. Nous vous tiendrons informé des avancés de ce chantier.
- Travailler sur les méthodes de calcul des primes. Sur ce point, nous appelons nos militants et adhérents à faire part de leur commentaires et/ou propositions par mail à notre adresse : sudstream@gmail.com. A **sud**, nous vous rappelons que nous militons pour l'arrêt des primes et l'intégration de ces montants dans les salaires, car les primes ne sont pas comptabilisés pour les retraites.

Syndicat **sud** ANGERS, le 20/10/2014

Soyez sympa ! Jetez moi dans une poubelle recyclable, pas dans la rue !